

# AVENTURE PARAMOTEUR

« Hasta la Victoria Siempre ! »

(3ème édition- exclusivité Aventure Paramoteur)

du 20 au 29 octobre 2017

## BIENVENIDOS a CUBA !



Nombre de Pilotes : 4 mini / 7 maxi + accompagnateurs

### Formalités :

- Passeport à lecture optique valide et émis avant le 26 octobre 2005 ou passeport électronique valide + permis de conduire. Pas de vaccin obligatoire.
- Visa (coût 27 euros : <https://www.novelacuba.com/carte-de-tourisme-visa-cuba-novelacuba> )
- + pour les pilotes : Licence Pilote et attestation d'assurance valable pour Cuba (ex. : Verspieren).



**INSCRIPTIONS dès aujourd'hui et jusqu'au 30 juin 2017 au plus tard**

AVENTURE PARAMOTEUR : aérodrome de Vitry en Artois - RN 50 - 62117 Brebières  
contact : Didier tél. : 06 32 21 68 69 - email : [aventureparamoteur1@gmail.com](mailto:aventureparamoteur1@gmail.com)  
N° déclaration Jeunesse et Sports : ED001835 - Code APE : 926 C - N° SIRET : 479 404 758 00019  
Website : [www.aventure-paramoteur.com](http://www.aventure-paramoteur.com)

# AVENTURE PARAMOTEUR

## programme :

- VEN :** Arrivée le soir à LA HAVANE, classée au patrimoine mondial par l'UNESCO.  
**LA HABANA Vedado** (nuit et pdj chez l'habitant)
- SAM :** Remontage des paramoteurs et balade dans l'une des villes les plus envoutantes au monde : LA HAVANE !...les ruelles pittoresques de La Habana Vieja, el Museo de la Revolucion, la Catedral, el Capitolio, el Castillo de la Real Fuerza, el Malecon, ... sans oublier de partir sur les traces d'Hemingway et de faire une balade dans le temps en belle américaine des « happy days » !... Vol paramoteur en fin de journée ?  
**LA HABANA Vedado** (nuit et pdj chez l'habitant)
- DIM :** CASTILLO DEL MORO (vol paramoteur au bord de la vieille ville)  
Traversée de l'île jusqu'à CIENFUEGOS, sur la mer des Caraïbes, puis arrivée à TRINIDAD.  
**TRINIDAD** (nuit et pdj chez l'habitant)
- LUN :** l'ancienne ville coloniale française de TRINIDAD, au charme exceptionnel et inoubliable, classée elle aussi au patrimoine mondial par l'UNESCO.. Vol paramoteur à VALLE DE LOS INGENIOS. Possibilité de balade à cheval avec baignade en rivière.  
**TRINIDAD** (nuit et pdj chez l'habitant)
- MAR :** TRINIDAD ou PLAYA ANCON  
puis route vers VARADERO  
**VARADERO** (nuit en hôtel 4\* todo incluido)
- MER :** Traversée en paramoteur de la célèbre péninsule de VARADERO, puis journée détente sur les plus belles plages de Cuba ! Farniente, baignade et possibilité de saut en parachute et de kite surf.  
**VARADERO** (nuit en hôtel 4\* todo incluido)
- JEU :** route jusqu'à PLAYAS DEL ESTE pour un vol paramoteur jusqu'à LA HAVANE, puis route vers Vinales, village classé au patrimoine mondial par l'UNESCO !  
**VINALES** (nuit et pdj chez l'habitant)
- 
- VEN :** VINALES : après un vol matinal en paramoteur, plongée dans la grande nature cubaine ! Les mogotes, la cueva del indio, el mural de la prehistoria, el palenque de los cimarrones ... une ambiance 'tranquila' ! Balade à pieds ou à cheval à travers champs de tabac et bananiers.  
**VINALES** (nuit et pdj chez l'habitant)
- SAM :** Vol paramoteur puis démontage du matériel. Visite d'une plantation de tabac à PINAR DEL RIO et retour à La Havane  
**LA HABANA Vieja** (nuit et pdj chez l'habitant)
- DIM :** Dernière balade à La Havane puis transfert aéroport et retour en France (J + 1)

# AVENTURE PARAMOTEUR

## **Formalités / Informations :**

### **Important**

- \* AVENTURE PARAMOTEUR est une association à but non lucratif qui n'a pour objectif que de réunir ses adhérents, pilotes, famille et amis, pour découvrir ensemble de nouveaux horizons.
- \* AVENTURE PARAMOTEUR, qui n'est pas une agence de voyages et ne peut être considérée comme telle, fait appel à des prestataires extérieurs (agences de voyages, hôteliers et loueurs de voiture) dont elle ne maîtrise pas les services.
- \* AVENTURE PARAMOTEUR n'organise des circuits que dans les pays où le vol en paramoteur n'est pas interdit. Lorsque les vols en paramoteur sont soumis à une procédure de demande d'autorisation, AVENTURE PARAMOTEUR se charge d'effectuer pour chaque pilote les démarches auprès des autorités, mais n'est en aucun cas responsable d'un éventuel refus de celles-ci.

### **Voyages**

- \* Les voyages proposés ne sont effectifs que lorsque le minimum de participants est atteint. Dès que ce nombre minimum est atteint, AVENTURE PARAMOTEUR procède à l'achat des billets d'avion et aux réservations d'hébergements et de voitures auprès d'une agence de voyages, sans attendre la date limite d'inscription, après accord des personnes inscrites. Si ce nombre n'est pas atteint, le voyage est annulé et les chèques d'acompte sont retournés aux personnes inscrites au plus tard 3 semaines après la date limite d'inscription annoncée.
- \* Le programme communiqué est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction notamment des disponibilités hôtelières.
- \* AVENTURE PARAMOTEUR se charge d'organiser le circuit dans le pays, effectue les réservations hôtelières et de location de voiture, sélectionne les sites en fonction de leur intérêt touristique et des vols en paramoteur, apporte son aide aux participants pour les formalités et le transport aérien du matériel et met à la disposition des participants un instructeur qui les accompagne et les guide sur place.
- \* L'achat des billets d'avion doit être effectué par chaque participant mais, à la demande écrite de celui-ci, AVENTURE PARAMOTEUR peut s'en charger : Dans ce cas, une assurance annulation est souscrite, ainsi qu'un supplément 2<sup>ème</sup> bagage pour le pilote.
- \* L'assurance annulation ne concerne que le trajet aérien ; en cas d'annulation, les réservations hôtelières ou autres payées à l'avance par AVENTURE PARAMOTEUR ne sont remboursées que conformément aux règles imposées par l'agence de voyages, l'hôtel ou le loueur de voitures.
- \* Une augmentation conséquente du taux de change entre l'annonce d'un voyage et l'achat des prestations (chambres d'hôtels et location de véhicules) est répercutée sur le tarif total du voyage et soumise à l'accord des participants avant inscription définitive.
- \* Au cas où il n'y a plus assez de billets d'avion disponibles aux dates prévues de l'aller et du retour, ces dates seront modifiées d'1 ou 2 jours et soumises à l'accord des participants avant inscription définitive.

### **Vols en paramoteur :**

Chaque pilote, en tant que commandant de bord, est par définition autonome.  
Il est censé respecter la réglementation aéronautique ainsi que les règles élémentaires de sécurité.  
L'instructeur accompagnateur propose une assistance et des conseils mais ne donne aucune instruction ou directive à suivre : le pilote reste seul responsable des vols qu'il décide d'effectuer et de leurs conséquences.

Les vols prévus dans les circuits et séjours d'AVENTURE PARAMOTEUR sont accessibles en général à tous les pilotes , mais chacun peut -et doit- s'abstenir de voler lorsqu'il ne se sent pas suffisamment apte à le faire en fonction de son état physique ou mental ou des conditions aérologiques ou du site choisi.  
La décision de voler reste toujours du ressort et de la responsabilité du pilote.  
Chaque voyage est toutefois l'occasion pour tous les pilotes de se perfectionner.

# AVENTURE PARAMOTEUR

## **Accompagnateurs :**

L'objectif d'AVENTURE PARAMOTEUR reste que ce soit avant tout des vacances, où même ceux qui ne volent pas, conjoints et amis, passent un moment inoubliable dans une ambiance sympathique et cela sans jamais s'ennuyer. C'est la raison pour laquelle il n'y a en général qu'un vol paramoteur par jour, deux au maximum (matin soir), et que pendant ce temps les accompagnateurs bénéficient de temps libre pour d'autres activités s'ils le souhaitent.

## **Transport des paramoteurs :**

### **Acheminement :**

Les moteurs sont emmenés en bagages accompagnés. Pour cela, il est impératif de les démonter pour les transformer en « pièces détachées », en respectant la procédure communiquée par AVENTURE PARAMOTEUR avant le départ. Les hélices

composite démontables en 2 parties sont obligatoires.

A ce jour, le transport en bagages accompagnés des pièces détachées est autorisé par les compagnies d'aviation et ne fait l'objet d'aucune demande spéciale d'autorisation, à condition qu'il n'y ait ni traces ni odeurs de carburant.

### **Transport local :**

Les paramoteurs voyagent dans les mêmes véhicules que les participants. Pour gagner de la place dans les véhicules, la cage et l'hélice sont démontées après chaque vol.

## **Bagages :**

En général, chaque passager a droit à : bagage de cabine + bagage de soute.

Exemple chez Air France :

- En cabine : un bagage poids maxi 10kgs de dimensions maxi 55x35x25cms.  
+ un article personnel en cabine (dimensions maxi 16x33x43 cms) : poids total maximum des 2 = 12 kgs
- En soute : un bagage de 23kgs maximum et aux dimensions dont le total L+ l+ H n'excède pas 158 cms

C'est pourquoi il est indispensable pour chaque paramotoriste de réserver un second bagage en soute de 23kgs : coût supplémentaire de 160 euros AR (tarif à ce jour).

D'autre part, le dépassement des dimensions ou du poids maximum autorisé est possible moyennant un supplément de prix à régler à l'aéroport (en général 200 euros / bagage AR, mais jusqu'à 600 euros selon les compagnies aériennes !)

## **Tarifs :**

- **avion** : Chaque participant doit réserver son billet d'avion par ses propres moyens, mais, à sa demande expresse, l'association AVENTURE PARAMOTEUR peut s'en occuper à sa place. Dans ce cas, AVENTURE PARAMOTEUR achète pour le compte du participant le billet d'avion + l'assurance annulation + le supplément 2<sup>ème</sup> bagage du pilote.

### **- adhésion et circuit :**

Le tarif comprend :

- pour tous les participants : l'hébergement dans des hôtels sélectionnés (au minimum avec petit-déjeuner), la location d'un bus avec chauffeur, l'adhésion à l'association et l'accompagnement sur place d'un guide.
- + pour les pilotes : l'incidence du matériel sur la location de véhicule, le kit réservoir et l'assistance technique sur place.

## **Divers :**

La réussite d'un voyage de groupe, et particulièrement dans le cadre du paramoteur, dépend de la préparation et de l'organisation du circuit mais aussi du comportement de chaque participant : Cela nécessite bonne humeur (on est en vacances !), patience, tolérance, compréhension et ouverture d'esprit. Accepter les différences et accepter les imprévus permet de profiter au maximum de chaque moment du séjour...

Comme dit le sage, « Si tu ne peux changer le monde, change ta vision du monde » ...

De son côté, AVENTURE PARAMOTEUR met tout en œuvre pour que chacun soit content de son voyage.

Tout est prévu ..... sauf l'imprévu !

**Signatures, précédées de la mention « lu et approuvé » :**

**PILOTE**

**CONJOINT** (le cas échéant)

AVENTURE PARAMOTEUR : aérodrome de Vitry en Artois - RN 50 - 62117 Brebières

contact : Didier tél. : 06 32 21 68 69 - email : [aventureparamoteur1@gmail.com](mailto:aventureparamoteur1@gmail.com)

N° déclaration Jeunesse et Sports : ED001835 - Code APE : 926 C - N° SIRET : 479 404 758 00019

Website : [www.aventure-paramoteur.com](http://www.aventure-paramoteur.com)

# AVENTURE PARAMOTEUR

## FICHE D'INSCRIPTION

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_  
GSM \_\_\_\_\_ e-mail \_\_\_\_\_  
INFOS PILOTE : N° brevet : \_\_\_\_\_ date d'obtention : \_\_\_\_\_  
Moteur : \_\_\_\_\_ Voile : \_\_\_\_\_ N° identif. (facultatif) : \_\_\_\_\_  
Assurance : \_\_\_\_\_ date validité : \_\_\_\_\_

### Circuit à CUBA du 20 au 29 octobre 2017

	Pilote	Accompagnateur
1/ <b>ADHESION</b> année 2017 :	<b>40 €</b>	<b>40 €</b>
2/ <b>CIRCUIT</b> _____	<b>1 290 €</b>	<b>890 €</b>
option chambre « single » _____	<b>220 €</b>	

**TOTAL = € + € = €**

*REGLEMENT en 2 chèques remis à l'inscription : 50% le 30 juin et 50% le 30 septembre*

### **Merci de JOINDRE les photocopies des passeports**

nom /prénom Accompagnateur : \_\_\_\_\_

#### **Le prix comprend :**

Adhésion : selon la loi, seuls les adhérents d'une association peuvent participer au circuit annuel organisé par celle-ci.

Circuit : l'hébergement en chambre double 7 nuits chez l'habitant (avec pdj) et 2 nuits en hôtel 4\* (formule tout inclus), la location de bus avec chauffeur, les transferts, l'accompagnement d'un guide francophone local

+ pour les pilotes : les formalités douanières, l'incidence du matériel sur la location de véhicule, le kit réservoir et l'assistance technique.

#### **Le prix ne comprend pas :**

Le billet d'avion, les autres repas et boissons, les pourboires, les visites touristiques payantes et les frais de visa.

**Je soussigné \_\_\_\_\_, participant au circuit organisé à Cuba du 20/10 au 29/10/2017, reconnais avoir pris connaissance du programme et des formalités du voyage décrit ci-dessus.**

**Je suis pilote ULM paramoteur breveté, par définition censé connaître et respecter la réglementation aéronautique, et quelque soit mon expérience je suis 'commandant de bord' et j'assume seul l'entière responsabilité de mes actes et de mes décisions, tant au sol que dans les airs.**

**Je n'attends de l'instructeur accompagnateur Didier Debaque que des recommandations et des informations, en aucune façon des ordres ou des instructions à suivre.**

**C'est pourquoi je m'abstiendrai de voler si je me sens pas apte à le faire en fonction de mon état physique ou mental ou du site choisi ou des conditions aérologiques, ceci même si d'autres pilotes décident de voler.**

**Je sais également que l'association AVENTURE PARAMOTEUR ne met à ma disposition ni gilet de sauvetage ni bateau de secours pour les vols que je déciderais de faire en bord de mer.**

**Je décharge l'association 'AVENTURE PARAMOTEUR', ses représentants et l'instructeur accompagnateur, de toute responsabilité en cas d'imprévu, d'incident ou d'accident.**

*Date / Signature, précédée de la mention 'lu et approuvé'*

**INSCRIPTIONS dès ce jour et jusqu'au 30 juin 2017 / 7 pilotes maximum**

AVENTURE PARAMOTEUR : aérodrome de Vitry en Artois - RN 50 - 62117 Brebières

contact : Didier tél. : 06 32 21 68 69 - email : [aventureparamoteur1@gmail.com](mailto:aventureparamoteur1@gmail.com)

N° déclaration Jeunesse et Sports : ED001835 - Code APE : 926 C - N° SIRET : 479 404 758 00019

Website : [www.aventure-paramoteur.com](http://www.aventure-paramoteur.com)

# AVENTURE PARAMOTEUR

## BILLET(s) D'AVION :

**NB : Chaque participant peut prolonger son séjour à Cuba à titre individuel après le circuit organisé par Aventure Paramoteur.**

je me charge moi-même de l'achat du (ou des) billet(s) d'avion

je demande à AVENTURE PARAMOTEUR de s'en charger pour moi selon les modalités indiquées par l'association, à savoir :

- un billet d'avion Aller / Retour PARIS - LA HAVANE à mon nom, incluant une assurance annulation et un supplément 2ème bagage
- le cas échéant un billet d'avion Aller / Retour PARIS -LA HAVANE au nom de l'accompagnateur désigné, incluant une assurance annulation

et je joins pour cela une avance de 900 € par personne, par chèque au nom d'AVENTURE PARAMOTEUR, la régularisation du montant réel à payer étant effectuée après l'achat.

*vol sélectionné par Aventure Paramoteur : AIR FRANCE*

vendredi 20 octobre : départ Paris CDG 7h50 / arrivée La Havane 14h30

dimanche 29 octobre : départ La Havane 21h30 / arrivée Paris CDG 11h15 (J+1)

tarif à ce jour = 713,84 € + assurance annulation + 2ème bagage en soute pour le pilote

***date et signature précédée de la mention « lu et approuvé »***